

**Zeitschrift:** Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

**Herausgeber:** Schweizerische Botanische Gesellschaft

**Band:** 54 (1944)

**Vereinsnachrichten:** Rapport sur l'activité de la Société durant l'année 1943

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapport sur l'activité de la Société durant l'année 1943

Présenté par le président *F. Chodat*, Genève.

L'assemblée de printemps a eu lieu les samedi 8 et dimanche 9 mai à Neuchâtel. Cordialement reçue par le Professeur S p i n n e r et les autorités de l'Université, la Société a entendu 16 communications et une conférence. Une excursion botanique dans les bois au-dessus de Neuchâtel, dirigée par M. Spinner, a clôturé cette session. En séance administrative fut nommée une Commission (motion Dr La Nicca, Berne) pour l'étude des modifications apportées à la nomenclature des éléments de notre flore. Dans la même séance eut lieu un long débat sur la situation financière critique de notre Société.

L'assemblée annuelle eut lieu à Schaffhouse du 28 au 30 août 1943. 51<sup>me</sup> de notre Société, elle siégeait en même temps que la réunion de la S. H. S. N. 14 communications furent présentées à la Section botanique. Ajoutons encore la conférence générale faite par l'un de nos membres, le Dr O. J a a g , dans le cadre des discours généraux de la S. H. S. N. A la suite de l'excursion générale faite à Stein am Rhein, les botanistes firent une promenade le long du Rhin sous la direction du Prof. W. K o c h . La sécheresse de l'été avait exclu l'excursion projetée par M. le Dr K u m m e r au Wirbelberg.

Le Comité de la Société a siégé deux fois *in pleno*, à Neuchâtel et à Schaffhouse. Le Bureau s'est réuni de nombreuses fois à Genève.

L'expression la plus importante de la Société est le Bulletin publié par le Rédacteur M. le Prof. E. G ä u m a n n , auquel j'adresse au nom de tous les membres de vifs remerciements pour l'important travail accompli dans ce domaine. En 1943, un volume « extra », n° 53 A, publié à l'occasion du jubilé du Dr V o l k a r t , fort de 618 pages, a paru. Des souscriptions spéciales ont permis l'impression de cet important ouvrage sans occasionner de dépenses sérieuses pour notre Société. En automne paraissait le volume habituel, n° 53, comportant 548 pages. Ces deux publications attestent l'activité des membres de notre Société et font honneur au pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ces publications ont entraîné, et cela depuis plusieurs années, des dépenses qui dépassent nos moyens. De telle sorte que des déficits sérieux ont menacé la Société. Le rédacteur, M. le Prof. Gäumann, qui avait assumé la responsabilité de ces dépassements, a fait en décembre 1943 diverses démarches pour renflouer notre caisse. Nous enregistrons

avec satisfaction le résultat de cette campagne. Nous saissons ici l'occasion de remercier l'« Arbeitsgemeinschaft zur Unterstützung notleidender wissenschaftlicher Zeitschriften », qui a remis fr. 1000 à notre Société. De très chaleureux remerciements sont adressés aux groupes industriels pour les dons généreux qui tirent notre périodique des dettes et montrent une fois de plus que la solidarité qui unit l'industrie à la science n'est pas en Suisse un vain mot.

Cette crise, heureusement solutionnée grâce à l'optimisme de notre rédacteur et à la générosité des institutions sus-nommées, repose la question de la politique financière de notre publication nationale de botanique.

Le Département de l'Intérieur fournit depuis de nombreuses années un subside annuel de fr. 2500. Nous présentons, comme nos prédecesseurs, les remerciements sincères de la Société aux autorités fédérales pour cette allocation. Il serait à souhaiter toutefois qu'une augmentation de cette subvention régulière soit faite. Une correspondance échangée avec M. le Conseiller fédéral E t t e r , par l'entremise du Prof. T i e r c y , Président de la S. H. S. N., a précisé les détails de cette question importante pour notre économie.

Nous pourrons à la prochaine session annuelle de la Société rendre compte des efforts entrepris pour rationaliser notre politique financière. J'adresse au Trésorier de la Société, M. le Dr B e c h e r e r , ainsi qu'aux vérificateurs des comptes, MM. les Drs W. S c h m i d t et M. S t a e h e l i n , les remerciements de la Société pour le travail qu'ils ont fait. Que mes collègues du Comité soient également compris dans ce sentiment de reconnaissance.

La Société déplore le décès de trois de ses membres ordinaires : MM. Jacques S c h w o b , Franz v o n T a v e l et Joseph A e b i s c h e r . Elle enregistre la démission de 21 membres. Le nombre des membres et des membres collectifs s'élève à 341. Cette progression réjouissante est un gage sûr du développement que prend notre Société et dont l'épanouissement se fera dès que les temps de paix seront revenus.

---

Voici encore trois communications qui ont été présentées à l'assemblée printanière à Neuchâtel le 9 mai 1943.

**Organogénie de la fleur chez l'Anthocercis littorea Labill. (Solanée).**

*Charles Bæhni.*

Les *sépales*, connés sur une certaine longueur dès que la fleur a atteint 0,5 mm., ne réunissent leurs pointes à aucun moment de leur développement; lorsqu'ils ont 1 mm., les poils internes, dressés, sont déjà bien visibles. L'un des sépales est, à tous les stades, plus long que les quatre autres; les lobes sont arqués vers l'extérieur lorsqu'ils at-

teignent leur maximum de longueur (7 mm.). Les *pétales* sont représentés par des mammelons d'abord séparés les uns des autres et qui deviennent connés quand la fleur mesure 2,1 mm. par croissance d'un anneau basilaire; à ce moment ils commencent à s'enrouler sur eux-mêmes et selon leur grand axe; les lobes libres ne sont jamais rassemblés en pinceau au sommet: les pointes s'écartent légèrement, cependant que les limbes enroulés se creusent au dos. Ainsi l'épanouissement de la fleur, au moment où la corolle a atteint son maximum de développement, se résume à un déroulement des lobes pétalaires indépendants les uns des autres et dressés verticalement depuis les stades les plus anciens de leur développement. A aucun moment, les étamines et l'ovaire ne sont abrités par les enveloppes florales; et pourtant une visite prématuée des insectes est rendue impossible. L'enroulement confère aux pétales une certaine rigidité; ils forment avec les sépales comme l'armature d'une gueule de nasse empêchant non le poisson de sortir, mais les insectes d'entrer.

Matériel : Preiss n. 1473, Swan River, Australie (Herbier de Candolle).

### Note préliminaire sur la placentation chez les Tiliacées.

*Raymond Weibel.*

On admet généralement que l'ovaire chez les Tiliacées est divisé en plusieurs loges, la placentation étant par conséquent axillaire (cf. *Sylabus der Pflanzenfamilien* d'Engler-Diels, 11<sup>me</sup> éd., 274 [1936] et *Families of Flowering Plants* de Hutchinson, 192 [1926]).

La valeur de ce caractère a été contestée ces dernières années. Deux botanistes, B a e h n i<sup>1</sup> et G l e a s o n<sup>2</sup>, avaient proposé d'exclure des Tiliacées, le premier le genre *Mollia*, le second le genre *Goethalsia*. Un examen très minutieux de l'ovaire leur avait montré qu'il était, dans ces deux genres, incomplètement divisé en loges, donc à placentation pariétale.

Cette opinion n'a pas été partagée par B u r r e t<sup>3</sup>, un spécialiste des Tiliacées : il accorde peu d'importance à ce caractère, qui peut varier à l'intérieur de la famille et même au sein d'un genre; par exemple, quelques espèces de *Trichospermum* sont à placentation pariétale, d'autres à placentation axillaire.

Voulant nous rendre compte de l'importance de cette variation, nous avons fait des sondages, examinant des ovaires d'exemplaires de tous les genres de cette famille représentés au Conservatoire botanique de Genève; nous avons fait les constatations suivantes :

Dans sept genres, *Corchorus*, *Entelea*, *Honckenya*, *Goethalsia*, *Lühea*,

<sup>1</sup> *Candollea* V, 403—426 (1934).

<sup>2</sup> *Phytologia* I, 2, 112 (1934).

<sup>3</sup> *Fedde Repert. spec. nov.* XXXVI, 195 (1934).

*Lüheopsis*, *Sparmannia*, ainsi qu'une espèce du genre *Colona*, nous avons pu observer dans la fleur en bouton, quelquefois dans la fleur épanouie encore, que les placentas pénètrent à l'intérieur de l'ovaire, leurs extrémités sont très proches les unes des autres, mais elles ne sont pas soudées; on peut considérer alors que la placentation est pariétale. A un stade ultérieur, dans la fleur épanouie ou dans la fleur fanée, les placentas sont soudés et délimitent plusieurs loges à l'intérieur de l'ovaire. Cette placentation pariétale dans le jeune âge avait été observée par Bocquillon<sup>4</sup> qui estimait qu'elle était générale dans la famille qui nous intéresse.

Au contraire, dans 18 genres : *Althoffia*, *Berrya*, *Desplatzia Duboscia*, *Erinocarpus*, *Heliocarpus*, *Triumfetta*, *Vincentia*, *Carpodiptera*, *Brownlowia*, *Christiana*, *Grewia*, *Pentace*, *Diplodiscus*, *Pithyranthe*, *Apeiba*, *Glyphaea*, *Tilia*, et une espèce du genre *Colona*, en examinant des boutons très précoces, nous n'avons pu observer que des ovaires divisés en plusieurs loges, donc à placentation axillaire.

Enfin, dans le genre *Mollia*, chez une espèce du genre *Belotia* (*B. insignis*) et une espèce du genre *Trichospermum* (*Tr. discolor*), même dans la capsule les placentas ne sont pas soudés l'un à l'autre. Chez d'autres espèces de ces deux derniers genres, la placentation est axillaire.

En conclusion, on peut dire que la placentation est un caractère variable chez les Tiliacées et qu'il ne permet vraisemblablement pas de délimiter cette famille.

En effet, on peut y distinguer trois groupes d'après ce caractère : dans le premier, le plus nombreux, l'ovaire est toujours pluriloculaire; dans le second, le moins nombreux, l'ovaire est toujours uniloculaire; enfin, dans un troisième qui semble intermédiaire entre ces deux-là, l'ovaire est tout d'abord incomplètement divisé en loges, puis devient pluriloculaire par soudure des placentas.

### La floristique neuchâteloise 1869—1943.

*A. Ischer.*

Depuis 1869, date à laquelle parut le supplément de la « Flore du Jura » du botaniste neuchâtelois Ch.-H. Godet, bien des botanistes ont apporté des compléments à nos connaissances floristiques locales. Le Dr Lerch, Morthier, Tripet, Aug. Dubois, Sire, Jordan, Gaillie, pour ne citer que les disparus, ont fourni à ce sujet les contributions les plus importantes. Une trentaine d'autres chercheurs, botanistes ou amateurs, ont contribué, par la découverte d'une nouvelle espèce au moins, à l'enrichissement de nos connaissances systématiques.

Quant aux œuvres floristiques les plus marquantes de ces septante années elles sont dues à Wirth : « Flora des Traverstales und der

<sup>4</sup> In *Adansonia* VII, 32 (1866—67).

Chasseronkette », à Graber : « Flore des Gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van », à Jules Favre : « Flore du cirque de Moron ». La « Distribution horizontale et verticale des végétaux vasculaires dans le Jura neuchâtelois » de Spinnier mérite une mention spéciale. Cet important ouvrage cite toutes les trouvailles faites jusqu'en 1918. Celles postérieures à cette date sont disséminées dans différentes revues scientifiques, en particulier dans le « Rameau de Sapin » et dans le « Petit Rameau de Sapin », plus rarement dans nos « Fortschritte »; il serait très désirable que toutes les découvertes futures soient communiquées au Dr Becherer, rédacteur de cette dernière publication.

Les listes dressées par l'auteur de la communication mentionnent, pour la période 1869—1943 une augmentation de 4 familles, chacune avec une seule espèce, d'ailleurs naturalisée ou subspontanée. Quant aux 97 familles citées par Godet, 48 n'ont vu aucune augmentation de leurs représentants, ce qui en dit long sur la valeur de l'œuvre de l'ancien botaniste neuchâtelois. 49 se sont enrichies de nouvelles espèces, mais souvent seulement d'accidentelles et de naturalisées.

Les pointages spécifiques mentionnent 220 espèces nouvelles; on pourrait les répartir en 3 groupes : les spontanées (54), les adventices ou accidentelles (80) et les naturalisées ou subspontanées (86).

Le premier de ces groupes comprend des espèces fort intéressantes parce que probablement indigènes; ce sont celles qui ont échappé à la sagacité de Godet et de ses prédécesseurs.

Le deuxième groupe, composé en majeure partie de crucifères, de légumineuses et de composées, est donc celui des adventices, certaines ayant une tendance très marquée à la naturalisation. L'intérêt de ces espèces c'est qu'elles permettent d'étudier les courants d'immigration qui grâce aux voies ferrées, aux routes à grand trafic, au commerce des graines, tendent à uniformiser la flore de la Suisse.

De ces 80 espèces le 38 % sont méditerranéennes, le 13 % de l'Europe centro-orientale, le 10 % d'origine incertaine, le 6 % asiatiques, le 6 % sud-américaines, le 5 % nord-américaines, le 5 % cosmopolites, le 5 % alpines, ces dernières étant arrivées chez nous à la suite de la correction des eaux du Jura. Les autres sont d'origine diverse. Notons que les plantes atlantiques sont très faiblement représentées.

Le troisième groupe enfin (naturalisées et subspontanées) n'offre aucun intérêt aux botanistes.